



AVIS PUBLIC

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée que lors de la séance ordinaire du conseil municipal, qui se tiendra le 13 octobre 2020 à 19h30 en la salle du conseil municipal située au 601, chemin de la Gare à Ivry-sur-le-Lac (Qc) J8C 2Z8 à huis clos, le Conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

1. DM-2020-0111 :

Adresse: 250 chemin du Lac-Manitou Sud

Lot: 40-11, Canton de Beresford

Objet :

Permettre les travaux de remplacement d'un quai privé d'une longueur de 14.02 mètres alors que le règlement de zonage 2013-060 indique que la longueur maximale des quais et passerelles doit être d'un maximum de 12 mètres.

Considérant que la séance se tiendra à huis clos, toute personne pourra, par écrit, transmettre toute observation ou commentaire concernant cette demande au plus tard le 13 octobre à 19h30 à directiongenerale@ivry-sur-le-lac.qc.ca. Il est important d'inscrire dans l'objet que le message est destiné au conseil et inscrire le numéro de dérogation mineure suivant : DM-2020-0111. Ces messages reçus le cas échéant seront transmis aux membres du conseil avant la prise de décision.

Donné à Ivry-sur-le-Lac, le 17 septembre 2020

Josiane Alarie
Directrice générale
et secrétaire-trésorière